



Direction
Référence : EAU-DERO-25-0022
Dossier suivi par : Unité Autorisations - LWA
Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de Fischbach
1, rue de l'Eglise
L-7430 Fischbach

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1

Requérant(s)	Guy Damge
Objet	Dérogation au règlement grand-ducal du 28 juillet 2017 portant création des zones de protection autour des captages d'eau souterraine Dreibueren, Débicht et Laangegronn et situées sur les territoires des communes de Mersch, Fischbach, Larochette et Lintgen concernant le renouvellement de prairies permanentes et de pâturages à Lintgen
Localité(s)	Fischbach
Commune(s)	Fischbach

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l' Unité Autorisations

Annexe :
Copie de la demande d'autorisation